

## LES EAP DANS NOTRE DIOCESE : UNE HISTOIRE QUI SE CONSTRUIT

« Les EAP se sont progressivement inscrites dans le paysage ecclésial français » et donc dans celui de notre diocèse et plus particulièrement après le Synode diocésain, il y a 20 ans, déjà !

En évoquant cette histoire des EAP, je tiens à remercier le P. Mario CHIETTO, pour le travail et le dévouement, pour son accompagnement respectueux de la réflexion et de la mise en place progressive des EAP. Grâce à lui et à ses collaborateurs, nous avons eu la joie, il y a trois ans de vivre ce que je peux qualifier de « moment clé » dans l'histoire du diocèse, la 1<sup>o</sup> journée diocésaine des EAP où fut « promulgué » la charte des EAP

Une histoire qui se construit, cela veut dire une histoire que chacun d'entre nous construit. Une histoire dont nous sommes acteurs.

Autrement dit, nous ne sommes pas poussés par les évènements comme fêtu de paille au vent, mais au service de l'église, dans une dynamique missionnaire et profondément enracinés dans le Concile Vatican II. Ce n'est pas la raréfaction de prêtres, ni la pauvreté des moyens humains qui nous conduisent dans cette voie, mais la volonté d'être le signe d'une « église communion », en particulier dans les EAP. Nous aurons dans la journée, l'occasion de partager sur ce point.

Je voudrais simplement rappeler quelques chiffres :

87 ensembles paroissiaux

44 EAP avec lettre de mission du VG (4 nouvelles cette année)

21 autres EAP qui fonctionnent. En général, La lettre de mission viendra conforter une pratique déjà ancienne, dès que cela sera possible.

8 en cours de création

Soit au total 73 équipes

J'en profite pour faire aussi le lien avec la formation diocésaine des EAP qui a pu enfin démarrer au mois d'octobre.

Voici la composition de l'équipe des formateurs :

P. Mario CHIOETTO

P. Michel DAGRAS

P. Hervé GAINARD

P. Cyprien COMTE

P. Jean Marc MICAS, notre intervenant pour aujourd'hui.

Je n'oublie pas les animateurs laïcs : Béatrice BOULANGER, Yolande AMIEUX et Patrick LABORDE.

Cette formation permettra sur trois ans de nous familiariser avec les textes du concile, de nous laisser interroger et conforter par eux. Un document est à votre disposition vous donnant les dates et lieux des formations. Merci à tous ceux qui ont participé à la 1<sup>o</sup> rencontre, bienvenue à ceux qui nous rejoindront. Les échos sont bons et les formateurs ont été appréciés !

Certes, cette histoire qui se construit nous provoque et il est certain que chacun, prêtre et laïc, doit se repositionner, vivre des conversions

Mais nous ne pouvons qu'entendre cet appel du Christ « avance au large ! »

Je voudrai aborder quelques points qui me semblent significatifs au stade où nous en sommes

- Une diversité de visages ne nuit-elle pas à l'unité ?
- La réflexion globale sur les EAP a-t-elle évolué ? Quel regard sommes nous amenés à porter sur l'Eglise ?
- Reste t- il des questions ? des difficultés ?

### **Une diversité de visages ne nuit-elle pas à l'unité ?**

Il y a incontestablement une diversité de visages parmi toutes les EAP envoyées en mission, celles qui essaient de démarrer ou que les curés envisagent de mettre en place. Les réalités humaines sont multiples dans le diocèse et selon que l'on est en rural, en rurbain, en banlieue ou en ville, que l'on soit en quartier populaire ou dans l'hyper-centre, le fonctionnement de l'EAP aura des caractéristiques que l'on ne peut pas appliquer ailleurs. A cela s'ajoute la réflexion en cours sur la mise en

place des unités Pastorales... Dire cela, ne veut pas dire pour autant que chaque EAP fait comme bon lui semble,

La charte diocésaine des EAP nous rappelle des traits communs :

- Un appel du curé, le pasteur propre qui appelle des laïcs, au nom de leur baptême à collaborer à l'exercice de la charge pastorale. Il s'agit donc – Excusez l'insistance - d'une responsabilité à caractère pastoral à exercer en relation étroite et permanente avec le pasteur de la Communauté
- La lettre de mission signée du VG (avec une relecture annuelle). La lettre de mission définit la charge, la place de chacun, les points d'insistance, la durée (3ans renouvelable)... un envoi en mission officiel vis-à-vis de la Communauté chrétienne, manifeste concrètement le lien avec une dynamique diocésaine
- Une mission commune: créer du lien, veiller et éveiller
- Un renouvellement constant (3 ans) une dynamique de l'appel et une formation permanente !

### **La réflexion globale sur les EAP a-t-elle évolué ?**

- 1) Au sein des instances diocésaines et sur le terrain, le regard sur les EAP a évolué et donc, aussi, la perception par le Peuple de Dieu de cette réalité. Nous le constatons au sein des communautés chrétiennes et plus particulièrement celles qui ont déjà une expérience des EAP qui s'inscrit dans leurs histoires propres. Avec des prêtres parfois très différents, quand les changements sont vécus avec bonheur ou avec des difficultés et des souffrances, entre acceptation et refus, ces communautés prennent conscience qu'elles sont justement des communautés, responsables de la mission, en lien avec le diocèse. Nous constatons aussi le changement de regard sur les EAP principalement au niveau des personnes elles même et de leurs cheminement personnel. Accepter la mission, répondre à l'appel provoque, interroge, renouvelle la vocation baptismale, transforme la personne « on n'est plus le même avant et après ».

Les joies et les difficultés conduisent sur un chemin de conversion permanente et c'est surtout la découverte de l'Eglise qui marque profondément les personnes. Elles acquièrent un sens de l'Eglise et ceci les amène souvent, au terme de la mission à prendre d'autres engagements, au service de l'Eglise mais aussi de la société. De même, le terme « responsabilité différenciée » qui pose tant de questions à la lecture de la charte n'est plus appréhendé de la même manière. Les laïcs appelés à cette mission deviennent davantage et pleinement laïcs ! Ils comprennent mieux la place spécifique du prêtre **pasteur, guide et soutien dans l'exercice de la mission**

2) Tout cela a des conséquences, j'en liste deux :

- Sur la vie de l'Eglise. Quand dans une paroisse ou un ensemble paroissial, un nombre conséquent a exercé cette responsabilité en EAP, (cela est vrai aussi pour toute autre responsabilité ecclésiale) le dynamisme est tout autre. La communauté est confiante et lucide vis-à-vis de l'avenir, et pour le diocèse. Ceci est une source d'espérance
- Sur un plan des personnes, nous constatons un changement dans la manière de témoigner du Christ. Le sens missionnaire est revitalisé. C'est vrai pour les laïcs, c'est vrai pour le prêtre ! Il n'est pas aisé de réinventer son mode d'exercice de la charge curiale... mon expérience personnelle, l'expérience de mes frères prêtres avec qui une relecture est faite m'amènent à poser ce constat : Le fondement de l'autorité c'est le service. Vivre cette grâce de pouvoir être, de jour en jour, davantage configurés au Christ Serviteur à cause de la charge pastorale, nourrit notre être sacerdotal et permet à ceux qui sont nos proches collaborateurs de partager avec nous cette richesse

**Reste-t-il des questions, des difficultés ?**

- Des EAP vivent des difficultés et des souffrances. La complémentarité prêtres-laïcs n'est pas innée ! Ces tensions, au lieu de bâtir, peuvent détruire ce que d'autres ont construit. Nous sommes parfaitement conscients de ces situations.

En ce début d'Avent, il me semble qu'il y a pour tous, un appel à la vigilance et au dialogue, à la confiance et à l'espérance ! Le signe que le monde attend, c'est le signe de la fraternité, le signe de la communion !

- Le nombre de prêtres et l'étendue de leur charge peuvent amener des EAP à chercher un mode de fonctionnement propre. Parfois on parle de responsables laïcs d'EAP. Avançons avec prudence ! Le responsable de l'EAP reste le pasteur. Son rôle est indispensable et il ne peut pas être pleinement pasteur s'il n'a pas l'occasion d'exercer. Il peut s'appuyer sur des personnes, relais ou coordinatrices. Ça et là, émergent ce type de profil, mais c'est encore fragile et neuf. L'urgence aujourd'hui est de vivre pleinement et sereinement cette participation à l'exercice de la charge du pasteur et non d'anticiper à outrance.
- La durée limitée d'un mandat en EAP entraîne un renouvellement permanent qui n'est pas sans question
  - L'EAP a la responsabilité de maintenir une mémoire à transmettre (changement de prêtre) une histoire commune à écrire (accueil et intégration de nouveaux membres). Il est important de préparer les renouvellements en veillant à ce qu'il y ait un tuilage.
  - Dans certains lieux, le renouvellement est plus difficile à cause de la pauvreté des ressources humaines. Un discernement sur les priorités missionnaires peut être accompagné par les VE ou moi-même

Que ces derniers points ne viennent pas troubler qui que ce soit mais nous incitent tous à œuvrer davantage au service de l'Eglise Communion pour que la Bonne Nouvelle du Christ éclaire tous les peuples !

Je vous remercie